

L'ECHO LAFITOLAIS

Janvier 2013



Bulletin d'information de la commune pour l'année 2012



L'Echo Lafitolais

Le bulletin d'information de la Commune de Lafitole - janvier 2013



L'Edito du Maire

L'année 2012 a été marquée par les élections présidentielles et législatives où la plupart d'entre nous avons mis beaucoup d'espoir... Nous espérons des améliorations pour notre quotidien.

Aujourd'hui en 2013, nous constatons que nos inquiétudes persistent, que les réformes n'apportent pas forcément les résultats escomptés, que nous sommes plongés vers un avenir flou pour lequel il nous faut rester prudent.

Déjà, lors des années précédentes, j'avais évoqué les changements fondamentaux de stratégie voulus par nos dirigeants nationaux pour la nouvelle organisation de notre territoire et, par répercussion, l'avenir pour nos communes rurales.

La réforme territoriale décidée en 2011 se met petit à petit en place, le regroupement des Communautés de Communes s'effectue, le périmètre s'agrandit. C'est ainsi que va apparaître dès cette année la Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranais regroupant 7246 habitants. La Communauté des Castels (Lascazères) y est incorporée.

Les Conseillers Généraux vont disparaître au profit de Conseillers Départementaux (moins nombreux mais avec un territoire plus vaste). Bref ! Notre commune devra bien évidemment coller aux réformes mais être plus que jamais vigilante vis-à-vis de ses compétences qui devront être transférées.

Suite à ces bouleversements, beaucoup d'interrogations se posent :

- Ces réformes apporteront-elles plus de développement économique, social, plus de sécurité ?
- Assureront-elles le minimum de services publics qui nous est nécessaire ?
- Donneront-elles les moyens de continuer à entretenir notre voirie, notre école, nos bâtiments communaux, notre forêt ? J'ose l'espérer, mais je reste tout de même fortement dans le doute...

Sur le plan financier, malgré des dotations figées et une conjoncture actuelle difficile, nous avons, le Conseil municipal et moi-même, agi prudemment. C'est ainsi que nous avons maintenu les mêmes taux d'imposition communaux que les années précédentes (inchangés depuis 2009).

Nous avons agi en matière de voirie communale, d'électrification, de sécurité routière, de renfort de réseaux, de travaux divers sur les bâtiments communaux : peinture à l'école, mur des Mariannes à la Mairie....

L'année 2013 sera abordée avec prudence afin de préserver notre avenir compte tenu de cette conjoncture incertaine.

Pour conclure, je présente tous mes vœux de santé, de joie et de bonheur à tous sans oublier ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine. Je vous assure de ma plus grande sympathie.

L'Echo du Conseil Municipal

1 - Population (INSEE)

L'INSEE vient de nous faire connaître le chiffre de la population légale au 1^{er} janvier 2013 : nous sommes 498 habitants soit la deuxième commune du canton après Maubourguet.

2 - L'Ecole et la garderie communale

Solange Técuères ayant pris sa retraite, c'est désormais **Marie-France DUSSOLLIER** qui s'occupe des élèves du cycle II.

Marie Favre encadre toujours en tant que directrice notre école et gère les élèves de la classe de cycle III.

Nous enregistrons la présence de **34 écoliers au primaire** : 14 élèves au cycle II (grande section , CP, CE1) et 20 élèves au cycle III (CE2 , CM1 et CM2).

Isabelle Bellardi et Marie-Ange Garcia s'occupent de la garderie, 14 élèves la fréquentent. **Karine Delanes** renforce l'équipe pour l'accueil des enfants le matin dès 7h30, la cantine, la garderie de 16h30 à 18h et effectue l'entretien des classes.

Quelques travaux ont été réalisés durant l'été comme la peinture des murs de récréation, du plafond des couloirs ainsi que quelques aménagements intérieurs (armoires de rangements, ordinateurs...)

Nous rappelons la règle d'accueil des enfants à la garderie :

Cinq dates de rentrée sont possibles après chaque période de vacances à condition que les enfants aient 3 ans et soient propres.

Exception : Les enfants faisant 3 ans après la date de rentrée pourront être admis par anticipation à condition de faire leurs 3 ans dans la période comprise avant les vacances qui suivent. (Exemple : Tout enfant, propre, faisant 3 ans avant les vacances de Noël pourra entrer après les vacances de Toussaint mais pas en septembre. Idem pour les autres périodes...)

Les inscriptions à la garderie sont prises uniquement à la Mairie avec un dossier complet composé d'une photocopie du livret de famille et du livret de santé, une attestation d'assurance, le nom des personnes à prévenir en cas de problème et une information sur les allergies éventuelles.

L'enfant ne pourra accéder à la garderie qu'avec une **attestation d'inscription signée par la Mairie.**

2013: Réforme des rythmes scolaires

Dans les jours à venir, suivant l'impératif du gouvernement, la municipalité devra se positionner vis-à-vis de la semaine à 4 jours et demi : accepter la mise en place pour la rentrée de septembre 2013 ou la repousser d'un an, soit pour la rentrée de septembre 2014 .

Cette réforme va bien évidemment induire des dépenses supplémentaires avec une organisation nouvelle à inventer. Rappelons toutefois que seule l'école primaire est concernée et non la garderie des petits.

3- L'Agence Postale Communale :

Mme Sabrina Legrand est toujours en charge de l'Agence postale communale. . Elle reçoit un peu plus de 1100 clients annuellement.

Rappel des horaires : **du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30**

Tél : 05 62 37 72 61

4- La Forêt

Des travaux d'entretien ont été réalisés : entretien des plantations, coupes de bois et coupes d'affouage. **Jacques Cantier et Jean-Charles Pérez** sont les référents désignés pour tous ces travaux

Rappel : prix du stère sur pied : 15 €

prix du stère coupé à 1m : 35 € (5€ supplémentaires au m3 pour livraison)

5- La Voirie

En 2012, l'entretien de la voirie (goudronnage, curage des fossés , rechargement des chaussées) a été fait pour 30 000 €.

Le renforcement électrique a été effectué par le syndicat départemental d'électricité ainsi que le changement de fil nu par du torsadé pour un montant de 30 000 € dont 3 000 € à la charge de la commune.

L'éclairage de la rue de la Hardette exécuté par enfouissement a coûté 12 000 euros (6 000 € pour le SDE, 6 000€ pour la commune) .

Pour 2013, la mairie va continuer la restauration de la voirie avec l'élargissement de la rue de la Fontaine et notamment sa mise hors eau. . D'autres rechargements auront lieu mais le programme n'est pas arrêté à ce jour.

6- Le Complexe Sportif

La fréquentation de notre complexe sportif est toujours aussi constante.

Le tournoi a vu 112 équipes se défier sur sept poules dont deux féminines. Il s'est déroulé du 15 septembre au 15 décembre. L'organisation a été menée par David Mieyan (Président de l'A.S.C.L)

De jeunes Lafitolais se sont distingués et promettent beaucoup pour l'avenir...: **Mathieu Posterle** (le plus jeune du tournoi battu en demi-finale d'un point), **Arnaud Casagrande** blessé pour la finale. Félicitations à tous ces jeunes !

A noter : L'école de pelote, composée d'une trentaine d'enfants, est assurée par le club de Vic Bigorre le samedi matin de 9h30 à 12h30. Les enfants intéressés peuvent se renseigner auprès de Jean Philippe Noguez : Tél : 06 64 90 64 22

7- La signalisation routière

Le projet de nouvelle signalisation routière a abouti avec la mise en place de panneaux et d'un marquage au sol sur certains carrefours des RD55 et RD8 pour une somme de 12 000€.

«Nous rappelons que la vitesse est limitée en agglomération à 50 km/heure »

En 2013, cette action de sécurité sera poursuivie et nous reviendrons sur l'aménagement de certains carrefours qui posent problème, notamment sur les cédez le passage du croisement RD8 et rue du château .

8- Le cimetière

La mairie envisage de le mettre en conformité avec la législation en vigueur sur le plan sécurité d'abord et sur le plan de la récupération des sépultures ensuite, afin d'éviter un agrandissement qui pourrait nous mener vers une dépense inconsidérée.

Les concessions perpétuelles n'existeront plus. Seules des concessions de 30 ans ou 50 ans pourront être acquises.

Compte tenu de la législation draconienne en matière de réglementation (salubrité, décence, sécurité), la mairie a décidé d'interdire l'accès au vieux cimetière car beaucoup de concessions sont abandonnées et ne sont plus sécurisées.

9- Le Mur des Mariannes

L'inauguration a eu lieu le 12 janvier 2013 en présence de Monsieur Jean GLAVANY , de Monsieur Jean GUILHAS et de personnalités du canton devant un public lafitolais nombreux



Cette création a été décidée suivant le souhait émis par Monsieur Jean Glavany lequel voulait offrir une œuvre artistique à notre commune.

Après avoir examiné plusieurs éventualités, notre choix s'est porté sur un **mur de Mariannes** qui embellira notre mairie et plus exactement notre salle de mariage.

Pourquoi ce choix ?

Parce que tout simplement il nous a paru nécessaire, aujourd'hui, dans cette période difficile et instable, de réaffirmer notre attachement à la République et aux valeurs sociales qu'elle véhicule

Il nous a semblé utile de remettre en exergue ses valeurs simples que sont la **Liberté**, **l'Égalité**, **la Fraternité**, alors même que ces principes sont bafoués un peu partout dans le monde.

Le coût de cette œuvre est de 11 000€. Elle a été subventionnée par la réserve parlementaire pour 4000€ , par le conseil général pour 4000€, par le Conseil régional pour 1500€ et la commune a donné 1 500€ . La réalisation s'est effectuée avec l'aide du cabinet d'architectes Bastouil.

Informations diverses

1 - Il est rappelé aux agriculteurs que les bouches d'arrosage situées en bordure de parcelles doivent être suffisamment repérables (jalon de couleur ou autres...) afin que l'épareuse ne les détruise pas. Dans le cas d'une insuffisance de repérage, la destruction n'est pas prise en charge par l'assurance de l'entreprise de débroussaillage.

2 - Un récupérateur de textiles a été installé en haut de la poste, près de la boîte aux lettres

3 - Les archives départementales des Hautes Pyrénées sont en train de numériser un certain nombre de documents présentant un intérêt pour l'histoire des communes. Vous pouvez déjà consulter certains documents sur le site : www.archivesenligne65.fr

4 - La fusion entre les trois communautés de communes (le Val d'Adour, le Madiranais et les Castels) préconisée en 2012 est sur le point d'être validée.

Ce nouveau périmètre portera le nom de «**Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranais**». Cette communauté regroupe 7246 habitants. Il implique l'obligation de partager de nouvelles compétences

Un **bureau d'étude** a été désigné pour aider les communes à se déterminer sur les compétences à exercer ensemble, définir les axes de développement, faire des simulations pour mieux apprécier les conséquences financières.

5 - Rappelons qu'un blog sur notre village administré par Mme Legrand Sabrina existe : en voici l'adresse : <http://lafitole.blogit.fr/index.html>

Vous pouvez vous même l'agrémenter en envoyant vos propres articles par l'intermédiaire de l'onglet "contact" sur celui ci.

6 - L'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat

Cette opération initiée par la communauté de communes du Val d'Adour en 2007 a été prolongée courant 2012 et étendue au canton de Castelnau-Rivière-Basse pour la période 2012-2014.

Cette opération a pour but de mobiliser des aides financières sous conditions de ressources en direction :

- des propriétaires occupants en vue de la réhabilitation de leur maison d'habitation
- des propriétaires bailleurs privés pour rénover ou créer des logements locatifs conventionnés

L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Le cabinet ALTAÏR a de nouveau été retenu par l'appel d'offres pour réaliser le suivi animation. Le cabinet reçoit sans rendez-vous à la mairie de Maubourguet le premier et troisième jeudi de chaque mois de 9h à 11h.

7 - Le loto de l'école aura lieu le samedi 23 février 2013 à 20 heures . **Réservez votre soirée**

ETAT CIVIL

1 Carnet Blanc :

Mariage de : GUIRIATO Maïté et BONNAVENTURE Jean-Jacques le 18 août 2012
FONTAN Marie-France et GADI Ali le 1er septembre 2012
GUILLAUMON Céline et REINHARD Emmanuel le 29 septembre 2012

2 Carnet rose ou bleu :

Bienvenue à : Quentin CORDERO né le 13 janvier 2012 à Lafitole (ce qui est exceptionnel
Elodie LEGRAND née le 30 avril 2012 à Tarbes
Soan SEMEILLON né le 10 juillet 2012 à Tarbes

3 Carnet noir :

REINHARD Emilie décédée le 24 février 2012
TEINTURIER Anne-Marie décédée le 20 avril 2012
DUBERTRAND Maurice décédé le 4 août 2012
RICARTE Marcel décédé le 10 octobre 2012

Manifestations 2012

1 - Commémoration de la bataille de Camerone par la Légion Etrangère le 30 avril 2012

Ce 30 avril, l'AALE des Hautes-Pyrénées a commémoré le 149 ième anniversaire du combat de Camerone à Lafitole. Une messe a été célébrée par l'abbé Jean-Jacques Barrère. A cette occasion, le nouveau drapeau de l'amicale et son porteur, le caporal-chef Lecieux y ont été bénis. La cérémonie qui a suivi s'est déroulée sous des trombes d'eau en présence de Monsieur Jean Guilhas, conseiller général, et des représentants des associations patriotiques du canton. Une gerbe aux couleurs vert et rouge a été déposée par M. le Maire et le Président de l'Amicale le Colonel Jean-Paul Huber.



Petit point historique : Le 30 avril 1863, dans le village de Camerone, au Mexique, soixante-trois légionnaires français, sous les ordres du capitaine Jean Danjou, résistent à une armée mexicaine de plus de deux mille hommes.

Après avoir repoussé une première charge, le capitaine Jean Danjou (35 ans) décide de placer ses hommes dans le village abandonné de Camerone. Le capitaine jure de ne jamais se rendre. Ses hommes font de même. Danjou est bientôt tué en inspectant les positions. La Légion résiste héroïquement.

Les huit survivants se retranchent dans un hangar où ils tiennent encore plus d'une heure avant d'être faits prisonniers. Ils acceptent de se rendre à condition de conserver leurs armes et que leurs blessés soient soignés, ce qu'acceptent les Mexicains.

300 Mexicains auront été au total mis hors de combat par les 63 légionnaires mais l'héroïsme de ces derniers n'empêchera pas l'échec final de Napoléon III.

Depuis 1906, l'anniversaire de ce fait d'armes est commémoré avec faste par la Légion étrangère. Cette année nous avons eu l'honneur de les recevoir.

2 - La fête du village des 28 et 29 mai 2012

Le samedi après-midi a eu lieu le concours de pétanque et en soirée un repas dansant avec bal gascon avec l'orchestre « la galaye »

Le lendemain, les jeunes ont parcouru le village pour la sérénade. Les petits ont pu s'en donner à cœur joie avec la structure gonflable louée par le Comité des fêtes. Le soir, une centaine de convives a terminé le week-end en honorant l'apéritif qu'offrait le Comité des fêtes.

Il est demandé à toutes les bonnes âmes qui voudraient s'investir un petit peu dans l'animation de notre village de bien vouloir se faire connaître auprès de M. Jean-Luc Posterle.



3 - La fête du cheval le 9 décembre 2012

Deux circuits de randonnées pour cavaliers, marcheurs et vététistes étaient proposés. Un beau soleil était au rendez-vous pour le bonheur des participants.

Après l'effort, le réconfort et cent trente personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour apprécier le repas animé par le groupe «les Mirlitons». Bref, une super journée pour tous les participants ! Un grand bravo au Galop Lafitolais pour l'organisation : (le balisage, les passerelles, le point chaud, le service...)



4 - Le repas des aînés :



Il a eu lieu le **Dimanche 23 décembre 2012**.

Tous les anciens de notre village se sont réunis pour un succulent repas à la salle des fêtes, un après-midi festif pour papoter du bon vieux temps.

5 - Les vœux du Maire et apéritif dînatoire janvier 2013

Cette soirée conviviale a été appréciée par les Lafitolais présents. Après le discours de Monsieur le Maire, le pot de l'amitié a été couronné par le partage des galettes des rois et des reines !